

Réaction de la CGT aux propos inacceptables du Premier Ministre Manuel Valls

Le Premier Ministre vient d'accuser la CGT d'être responsable des violences intervenues en marge de la manifestation nationale du 14 juin, à Paris, contre le projet de loi travail.

La CGT tient à rappeler au Premier Ministre que cette mobilisation, comme les précédentes, n'a pas été organisée par la CGT mais par **7 organisations syndicales de salariés et de jeunesse qui, depuis 4 mois, dans l'unité, demandent le retrait de ce texte régressif.**

Quelle est la réalité des faits ? C'est en marge du cortège de cette manifestation, déposée par les organisations et validée par la Préfecture de police de Paris, que des bandes de casseurs se sont à nouveau livrées à des exactions que la CGT a d'ailleurs condamnées officiellement, une fois de plus, dans son communiqué national.

Le Premier Ministre ne peut ignorer qu'il incombe aux pouvoirs publics, dont il a la première responsabilité, d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre.

La CGT souligne le sang-froid et la maîtrise des militants de son service d'ordre qui, sans faillir, ont pris les dispositions nécessaires afin de garantir la sécurité des participants à cette manifestation massive.

En conscience et prenant en compte les informations données par les services de la Préfecture, les organisations syndicales ont fait le choix de ne pas aller jusqu'au bout du parcours prévu, malgré la frustration légitime des participants, pour ne pas les exposer davantage à la violence

et aux incidents générés par des éléments extérieurs. Face à cette contrainte, une fois encore, l'ensemble des services d'ordre des organisations a su créer et mettre en œuvre les conditions pour que les participants, venus de toute la France, puissent rejoindre leurs moyens de transport.

La CGT tient à rappeler au Premier Ministre que, comme il n'est pas de la responsabilité des supporters d'assurer la sécurité dans et autour des stades de l'euro de football, de la même façon il n'est pas de la responsabilité des manifestants d'assurer la sécurité dans et autour d'une manifestation autorisée par la Préfecture de police.

Menacer d'interdire les manifestations est le signe d'un gouvernement aux abois.

Plutôt que de faire l'inventaire tendancieux d'éléments à charge contre la CGT, **Manuel Valls ferait bien mieux d'entendre la majorité des salariés, des jeunes et plus largement des citoyens qui rejettent ce projet de dumping social et de destruction de notre modèle de société.**

Retrouvez ce communiqué sur le site de la confédération en cliquant [ici](#)

La votation citoyenne pour s'engager dans la mobilisation

Pour ou contre la Loi Travail ? Pour ou contre de nouveaux droits ? **Organisez un vote et exprimez-vous sur votre lieu de travail ou d'études.**

La démocratie ayant un sens pour les salarié-e-s, les jeunes, les privé-e-s d'emplois, les retraité-e-s, les organisations syndicales et de jeunesse, mobilisées depuis presque 3 mois décident d'une VOTATION CITOYENNE dans les entreprises, les administrations et les lieux d'étude.

Pour savoir :

- Comment organiser un vote
- Comment y participer
- Où trouver un bureau de vote...

Rendez vous sur le site votationtravail.fr

La votation citoyenne organisée par les 7 organisations syndicales doit permettre à tous les salarié-e-s, jeunes, privé-e-es d'emplois, retraité-e-s et citoyen-ne-s de s'engager dans la mobilisation.

PARTICIPEZ-Y EN DÉPOSANT LE BULLETIN DE VOTE !

Lien : [Une votation citoyenne organisée par les 7 organisations syndicales](#)

Loi Travail : la mobilisation ne faiblit pas

Communiqué CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL

Après trois mois de manifestations et de grèves, la mobilisation contre le projet de loi travail ne faiblit pas. Au contraire, suite aux assemblées générales, les mouvements de grèves, y compris reconductibles, s'étendent et des actions sous des formes diverses se développent. Par son silence et

son mépris, le gouvernement est responsable de la situation de blocage. La mobilisation rencontre toujours le soutien de la population consciente des régressions sociales qui menacent les salarié-es d'aujourd'hui et de demain.

Les organisations syndicales mobilisées condamnent les attaques injurieuses et inacceptables du Medef contre le mouvement social et les syndicats. Ces propos entretiennent un climat délétère qui encourage des menaces contre les militant-es et les salarié-es mobilisé-es. Ni la surenchère au Sénat, ni l'entêtement du gouvernement n'entameront notre détermination.

Depuis le début du conflit, la lutte paie et le gouvernement s'est vu contraint de céder à des revendications sectorielles légitimes. Pour autant, il s'obstine encore à ne plus rien lâcher sur la loi, en particulier sur la primauté des accords d'entreprise sur les accords de branches et la loi, le chantage par les accords de maintien et de développement de l'emploi, le référendum d'entreprise, la facilitation des licenciements, le temps de travail, la médecine du travail, la pénalisation financière des privé-es d'emploi...

Ces éléments constituent le coeur de la lutte que mènent les organisations syndicales et la raison pour laquelle elles exigent depuis le début le retrait du projet et l'ouverture d'une négociation pour de nouveaux droits.

Depuis le 20 mai, les organisations syndicales et de jeunesse ont demandé à être reçues par le Président de la République. Cette requête est restée à ce jour sans réponse alors que depuis trois mois, les organisations ont des propositions à faire valoir et sont prêtes à discuter.

Dès aujourd'hui, les organisations appellent à poursuivre et à amplifier les mobilisations :

 **en multipliant, en participant et en soutenant les actions**

décidées par les salarié-es en assemblées générales, y compris par des grèves ;

☒ en travaillant à des temps forts de convergence de luttes interprofessionnelles par la grève et les manifestations, en organisant ou en renforçant les journées déjà engagées du 6 au 13 juin dans les secteurs professionnels et sur tout le territoire ;

☒ en assurant le succès de la votation organisée dans toutes les entreprises, services, lieux d'études, dont les résultats seront remis lors d'une grande mobilisation fin juin.

Elles invitent tous-tes les salarié-es, jeunes, retraité-es, privé-es d'emploi à participer massivement à la manifestation nationale du 14 juin à Paris et à renforcer la mobilisation pour le retrait de la loi travail et pour de nouveaux droits.

Les organisations se retrouveront le 8 juin afin de préparer le 14 juin et ses suites.

Retrouvez ce communiqué intersyndical sur le site de la confédération en cliquant [ici](#)